



PROTOCOL (SHORT VERSION)

to address Hate- and Bias-related Incidents in Youth Work Settings

Agreement Number: 2019-2-FR02-KA205-016178



Erasmus+

PROTOCOL

(SHORT VERSION)

To address Hate- and Bias-related Incidents in Youth Work Settings

Date: 2022

Partners:

VEREIN NIEDERSÄCHSISCHER BILDUNGSINITIATIVEN E.V (GERMANY)

SYNTHESIS CENTER FOR RESEARCH AND EDUCATION LIMITED (CYPRUS)

ATHENS LIFELONG LEARNING INSTITUT EASTIKI MI KERDOSKOPIKI ETAIRIA (GREECE)

MERSEYSIDE EXPANDING HORIZONS LIMITED (UNITED KINGDOM)

Project's coordinator

PISTES SOLIDAIRES (FRANCE)



Verein Niedersächsischer
BILDUNGSINITIATIVEN e.V.





More LOVE: Less Hate



Protocole d'atténuation des incidents liés à la haine

Étape 1 : prendre conscience de la définition des incidents liés à la haine, identifier les différentes actions, activités, expressions et discours à la fois dans un espace physique et en ligne. Tenir compte des particularités culturelles et sociales tout en conservant les définitions pratiques.

Étape 2 : évaluer les activités, les actions, les expressions, les attitudes et les discours selon leur caractère représentatif, instigateur, promoteur ou encourageant du discours et du crime de haine.

Étape 3 : évaluer la présence d'un danger clair, présent et imminent menaçant la vie et le bien-être des individus ou des groupes. En cas de danger clair, présent et imminent, alerter les autorités de police locales.

Étape 4 : évaluer la présence d'un risque pour la réputation des individus et des groupes. En cas de risque avéré, le signaler aux autorités et/ou aux parties prenantes concernées.

Étape 5 : dans les cas où, bien qu'aucun risque imminent ne soit présent, le ou les sujets éprouvent un malaise, des mesures d'atténuation doivent être prises pour a) éloigner le sujet de la situation b) éloigner les instigateurs de la situation, cesser les activités liées / comprenant des éléments haineux.

Étape 6 : identifier les causes des discours et des crimes de haine : les causes culturelles et sociales (stéréotypes, préjugés, xénophobie, homophobie, racisme) peuvent être traitées au moyen de campagnes de sensibilisation et de formation. Les causes liées à l'activité criminelle, au discours et au crime de haine institutionnalisés, nécessitent des interventions au niveau juridique, législatif et politique.

Étape 7 : prendre des mesures pour protéger les groupes/sujets vulnérables.

Étape 8 : faire pression contre les discours de haine occasionnels et crimes de haine tels que présentés dans les œuvres de fiction, les séries télévisées, les films, les jeux en ligne, etc.

Étape 9 : sensibiliser toutes les parties prenantes et préserver cette sensibilisation au moyen d'une communication régulière et d'activités de visibilité.



www.youth2unite.com



The Youth2Unite Project is co-funded by the EU through ERASMUS+ Agreement n° 2019-2-FR02-KA205-016178 . The European Commission support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents which reflects the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.